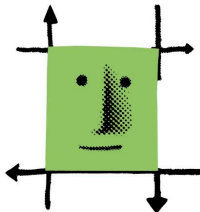


19 juin 2019



ROBIN DES BOIS

Objet : Commentaire de Robin des Bois à la consultation publique du ministère de la transition écologique sur le projet d'arrêté fixant les critères de sortie du statut de déchet pour les terres excavées et sédiments ayant fait l'objet d'une préparation en vue d'une utilisation en génie civil ou en aménagement

Comment un arrêté aussi important engageant des millions de tonnes de déchets pourrait-il être entériné grâce à une quinzaine de commentaires plus ou moins complaisants, sans être passé par le crible d'un groupe de travail ou du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques ?

Quand la Commission consultative sur la sortie du statut de déchets existait encore, les modalités de conversions de déchets en produits étaient examinées à la loupe et un grand nombre de précautions étaient préconisées et entérinées à la suite d'un processus de réflexion et de concertation ; elles visaient à éviter les détournements, les fraudes, les excès et à consolider la traçabilité et la sécurité juridique sur le long terme des opérations mettant en œuvre des produits ex-déchets.

- Quelle est cette « personne » qui d'un coup de ses fourchettes magiques va transformer un déchet en produit ?

Aucune réponse. On nous dit simplement qu'elle sera « compétente ».

- Où est-ce que cette « préparation » transformant un rebutant déchet en appétissant produit sera effectuée, dans quelle ICPE, dans quelles conditions ? Aucune réponse claire.

- Quelles seront les « autorités compétentes » chargées de contrôler l'absence de dilution, d'apports extérieurs et autres tripatouillages lucratifs ? Aucune précision.

- L'article 5 est un chef-d'œuvre : « si la personne réalisant la préparation est le producteur du déchet, le personnel compétent effectue une inspection visuelle des déchets entrant et des terres excavées et sédiments sortant de la préparation ». Aucune précision sur les capacités de repérage des polluants invisibles comme les métaux lourds, la radioactivité, les pesticides, les PCB.

Ce n'est plus de l'accélération écologique, c'est de la survitesse et de la sortie de route. Robin des Bois est opposé à ce texte.